

Lévesque, Claudette

De: martinemarleau@acefest.ca
Envoyé: 12 septembre 2018 09:19
À: Greffe
Objet: Hausse tarifaire uniforme

Référence : dossier R-4057-2018

Bonjour,

La proposition de hausse tarifaire uniforme d'Hydro-Québec dans le dossier R-4057-2018 est inacceptable puisqu'elle contribue encore une fois à réduire l'interfinancement des tarifs d'électricité des familles québécoises.

Depuis 2006, les familles paient plus que leur part de la croissance des coûts de l'électricité. C'est injuste et contraire au Pacte social.

Je demande à la Régie de ne reconnaître que la stricte progression des coûts des clients résidentiels dans la hausse de tarif qu'elle approuvera pour 2019.



Martine Marleau
Conseillère budgétaire

ACEF de l'Est de Montréal
5955, rue de Marseille
Montréal (Qc) H1N 1K6
Téléphone : 514 257-6622, poste 222
martinemarleau@acefest.ca

[>> Site Internet](#)
[>> Facebook](#)



LE REMÈDE AUX
COUPURES
ÇA EXISTE!

J'appuie la campagne
pour une assurance
médicaments 100%
publique